



L'Association des Parents d'Elèves  
Saulxures - Thiéfosse



**THIEFOSSE**  
**Vosges 88**



# Parcours Permanent Circuit des étangs

12 km

Membre F.F.S.P N°F1050

Internet : <http://www.ffsp.fr>

Visa F.F.S.P Permanent 88-03-T

E-Mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)

Partenaires de la F.F.S.P :



association  
**PRÉVENTION  
ROUTIÈRE**



**Groupama**



Agrément ministériel national Du 20 juin 2006  
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N 012156 du 02 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

**Départ et arrivée** : Hotel restaurant l'Angelus

20 Route de la Médelle

88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE, France, Vosges.

Coordonnée GPS : latitude : 47.9481765 longitude : 6.7897966

**Horaires** : Parcours ouvert du 01/04 au 31/10

L'établissement « l'Angelus » est ouvert de 8h30 à 14h et de 17h à 23h.

**Fermé le samedi midi et lundi soir.**

**Parcours** : le circuit des étangs fait 12 km en secteur montagnard, il est en majorité tracé sur chemins et sentiers. Tout le long, des points de vue agréables seront proposés.

Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

**Licence de participation** : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2.00€.

Elle donne droit au tampon IVV si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôles sont matérialisés sur le circuit et signalés par des signes en forme de lettres ou chiffres changés régulièrement. Ces signes seront à noter sur la licence de participation dans les cases prévues à cet effet.

**Renseignements** : CLAUDEL Hervé

1002 rt de l'Envers du Rupt de Bâmont

88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE

Téléphone : 06.75.46.63.20

marche.apc.88290@gmail.com

**Assurance** : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.

A charge des participants pour le reste.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

**Secourisme** :      Pompiers :18 ; Samu : 15 ; Urgences : 112